

CONSEIL GENERAL DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE

6^{ème} RÉUNION DE 2013

Séance du 15 novembre 2013

CG 13/6^{ème}/I-16

L'an deux mille treize, le 15 novembre, les membres du Conseil Général légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents ou ayant donné procuration de vote : Mme Sardeing-Rodriguez, MM. Albert, Astoul, Astruc, Aurientis, Baylet, Bésiers, Cambon, Capayrou, Dagen, Deprince, Descazeaux, Empociello, Garrigues Francis, Garrigues Roland, Gonzalez, Guillamat, Hébral, Lacombe, Lavabre, Marty Michel, Marty Patrick, Massip, Mouchard, Quéréilhac, Raynal, Roger, Roset, Tabarly et Viguié.

Hors de la présence de M. Guy Hébral, Président de la Sémateg qui s'est retiré avant l'examen de ce rapport et n'a pas participé au vote.

SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE TARN-ET-GARONNE (Sémateg)

RAPPORT D'ACTIVITE 2012

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 27 juin 2013 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2012, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Sémateg est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associé aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2012 présenté sur la Sémateg retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d'Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité territoriale actionnaire.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

● **LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE**

► **Données globalisées**

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du Département. Elles représentent **18% de l'activité** de la Sémateg au titre de l'exercice 2012. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2013 .

- Enseignement et équipements sportifs

L'année 2012 finalise les opérations ci-après définies :

- Travaux de construction de locaux administratifs et restauration à la Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne – phase 3 – réalisation ;
- Collège Théodore Despeyroux à Beaumont de Lomagne – restructuration du bâtiment externat et des espaces extérieurs – réalisation ;
- Collège Olympe de Gouges à Montauban – bâtiment sciences – réalisation
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin – étude ;

- Collège Jean Honoré Fragonard à Nègrepelisse – Extension et réhabilitation de la demi-pension – réalisation ;

Les opérations en cours ont pour l'essentiel porté sur la poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

- Collège Pays de Serres à Lauzerte – phases 1 à 3 – réalisation ;
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val – isolation – réalisation ;
- Collège Jean de Prades à Castelsarrasin – réalisation ;
- Collège Théodore Despeyrous à Beaumont de Lomagne – ravalement des façades du bâtiment ancien – étude et réalisation ;
- Collège Olympe de Gouges à Montauban – restructuration du bâtiment administration – étude ;
- Collège François Mitterrand à Moissac – PPI 2011– étude et réalisation ;
- Collège François Mitterrand à Moissac – PPI 2012 isolation – étude ;
- Collège Vercingétorix à Montech – construction d'un gymnase – étude ;
- Construction d'un bâtiment IUP « Arts Appliqués » sur le Site Universitaire de Tarn-et-Garonne – réalisation ;

- **Bâtiments culturels**

- Restauration intérieure de l'Abbaye de Belleperche – tranche ferme + TC 1 + TC 2 + TC 3 – réalisation ;

Les opérations devant intervenir à partir de 2013 sont ci-après définies :

- Collège Olympe de Gouges à Montauban – restructuration du bâtiment administration – réalisation ;
- Collège François Mitterrand à Moissac – isolation – réalisation ;
- Collège Vercingétorix à Montech – construction d'un gymnase – réalisation ;
- Collège Jean Lacaze à Grisolles – construction d'un gymnase – étude et réalisation ;

► **Bilans d'étape**

Le récapitulatif des actions menées par la Sémateg agissant en tant que mandataire me donne l'occasion de pouvoir également informer l'assemblée sur les bilans des conventions.

En application des contrats de mandat souscrits, un compte-rendu financier annuel (CRAC) est établi par le mandataire.

Des comptes-rendus par opération de mandat ont été établis au 31 décembre 2012. Ils sont joints au dossier.

Ils retracent le bilan de l'opération, le plan de trésorerie et le bordereau des dépenses et, couplés au rapport d'activité général de la société, présentent l'avantage d'aborder, à la fois plus globalement et plus précisément, les activités menées.

En fin de mission, la reddition des comptes et l'élaboration des quitus présenteront les données chiffrées définitives.

● **LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE**

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

● **LES SECTEURS SPECIFIQUES**

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;

- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises).

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 27 juin 2013, a approuvé les comptes de l'exercice 2012.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté (cf. renvoi susvisé à l'annexe jointe) exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé ainsi que les résultats de cette activité .

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2012, celles-ci appelaient un résultat 2012 excédentaire. Or, l'exercice 2012 s'est soldé par un résultat négatif de 74 763,59 € lié notamment à une augmentation des charges d'exploitation (+ 7,36 %) .

Le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 18 611 K€ pour 2012 contre 21 965 K€ en 2011 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

- 18% : Conseil Général ;
- 82% : autres clients, dont 37 % : mairies, 3 % : communautés de communes, 37 % : établissements médico-sociaux, 5 % : établissements divers.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, a décidé d'affecter le résultat 2012, soit une perte de 74 763,59 € au compte report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), celui-ci excédentaire de 50 065,79 € au 31 décembre 2011 est ainsi porté à – 24 697,80 € au 31 décembre 2012.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2011 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Au titre du rapport général d'activité :

- Approuve le rapport d'activité de la Sémateg (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2012 ;
- Prend acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité.

- Au titre des contrats de mandat :

- Prend acte de l'état de réalisation des missions au 31 décembre 2012

Adopté à l'unanimité.

Le Président,